

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20241128-DEL-2024-42-DE
Date de télétransmission : 03/12/2024
Date de réception préfecture : 03/12/2024

S.I.A.H.V.Y.

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 28 Novembre 2024

Communes de :
Brindas
Grézieu-la-Varenne
Pollionnay
Sainte-Consorte
Vaugneray
Yzeron

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit novembre à 19H15, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron (S.I.A.H.V.Y), régulièrement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, à la salle de la Croix de Pars, 20 chemin du Stade, sous la présidence de Monsieur Safi BOUKACEM, Président.

Date de la convocation : 22 novembre 2024

Date d'envoi : 22 novembre 2024

Nombres de membres
Titulaires en exercice : 15
Présents : 9
Votants : 14

Membres Titulaires Présents : Mme Béatrice DUMORTIER, MM Bernard BALESTIÉ, Safi BOUKACEM, Henri COQUARD, Jean-Claude CORBIN, Bertrand DUPRÉ Stéphane GILLET, Marc ZIOLKOWSKI.

Membres suppléants : Mme Danielle BLATH

Excusées : Mme Agnès NÉLIAS MM. Loïc BARBERAT, Jean-Marc CHAPPAZ, Bertrand GAULÉ, Frédéric JEAN, Guy LHOPITAL Yoann TRICAULT.

Pouvoirs : Mme Agnès NÉLIAS donne pouvoir à M Bertrand DUPRÉ, M Jean-Marc CHAPPAZ donne pouvoir à M Jean-Claude CORBIN, M GAULÉ donne pouvoir à M Bernard BALESTIÉ, M Guy LHOPITAL donne pouvoir à M Henri COQUARD, M Yoann TRICAULT donne pouvoir à M Stéphane GILLET.

Objet : Actualisation des tarifs applicables aux frais de services relatifs aux travaux de branchements neufs eaux usées à compter du 1er janvier 2025.

----- N° 2024-42

Vu le Code Général des Collectivité des territoriales et notamment par les articles R.2224-19 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la délibération n° 2023-56 du 14 décembre 2023 fixant les tarifs applicables aux frais de services relatifs aux demandes de branchements neufs d'eaux usées,

Considérant la nécessité pour le SIAHVY de maintenir son équilibre financier eu égard à la conjoncture économique,

OUI, l'exposé de Monsieur le Président,

Le comité syndical, après en avoir délibéré, par

14 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

Accusé de réception en préfecture
069-256900127-20241128-DEL-2024-42-DE
Date de télétransmission : 03/12/2024
Date de réception préfecture : 03/12/2024

- ♦ **FIXE** le forfait des frais de services relatifs aux travaux de branchements neufs eaux usées pour le raccordement au réseau public d'assainissement collectif d'eaux usées, à **190.00 € H.T.**
- ♦ **DIT** que cette tarification sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2025, sur tous les devis de branchements neufs d'eaux usées.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois susdits

Le Secrétaire de séance,
Jean-Claude CORBIN

Le Président,
Safi BOUKACEM



Certifiée conforme compte tenu de la
publication sur le site internet www.siahvg-siahvy.fr le 03/12/2024 le
De la transmission en préfecture le 03/12/2024